



Association

**E NVIRONNEMENT**

**P ATRIMOINE**

**B OURG**

**E YSINES**

www.sauvonslebourg.org

Le 20 03 2016

Madame la Présidente/Monsieur le commissaire

Commission d'enquête publique PLU et PPMH

Bordeaux Métropole

Esplanade Charles de Gaulle

33076 BORDEAUX CEDEX

LRAR

Objet : compléments d'observations Association EPBE

Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire enquêteur,

Au nom de l'association E. P. B E, en complément du dossier remis et envoyé, vous trouverez ci-joint un plan de zonage d'EYSINES qui retrace nos propositions :

- 1) Le périmètre du vieux bourg
- 2) Le périmètre de protection des 2 monuments historiques

Ces périmètres sont communs.

**Nous vous demandons de noter que nous souhaitons qu'à l'intérieur de ces périmètres, LA HAUTEUR TOIT (HT) des constructions à venir ne dépasse pas 7,50 mètres.**

**Il ne faut pas confondre hauteur façade et hauteur toit.**

**La hauteur faitage ne fait pas partie du lexique du PLU C'est la hauteur TOIT.**

Veillez agréer, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Monique GUEDON

Présidente de l'association E. P. B. E

PJ : plan de zonage